9 - LE PLATEAU JOFFRE N'A PAS VOCATION À DEVENIR UN CHAMP DE FOIRE

Le plateau Joffre est situé en dehors du périmètre de l'enquête actuelle. Néanmoins, comme il a été souhaité que le projet s'inscrive dans les perspectives du grand site, il n'est pas illégitime de s'exprimer d'ores et déjà à ce sujet. En outre, certains éléments (plantations) concernent le plateau Joffre. Cette partie sud du Champ-de-Mars a reçu ces dernières années une noria d'événements promotionnels, souvent discutables. Actuellement, elle est occupée par le Grand Palais éphémère. En outre, la paysagiste y appelle de ses vœux un futur lieu de marchés et d'événements, chose que la mairie ne dément pas. Pourtant, cet espace, qui a été conçu en dernier lieu au Champ-de-Mars et non sans tâtonnements, doit être pris en considération, tout d'abord, pour des raisons patrimoniales. Les façades de Gabriel, parmi les plus belles du XVIIIe siècle à Paris, ont besoin d'un espace de dégagement. L'École militaire, et elle seule, a vocation à clore la grande perspective. Par ailleurs, il y a là des bassins qui ont un rôle paysager et bioclimatique et sont notamment un lieu de convivialité pour des enfants qui viennent (ou plutôt venaient) de loin pour y jouer avec des bateaux en modèles réduits. Cet espace est nécessaire à l'équilibre du jardin et il doit être respecté en tant que tel.